



Imprimer un article

Imprimer | Fermer la fenêtre

JOINVILLE-LE-PONT.

**Mobilisation pour sauver quatre maisons classées****Une association s'oppose à la destruction de quatre maisons en bord de Marne. Des bâtisses classées au lendemain de l'accord du permis de démolir.**

« IL Y A urgence ! Nous craignons que les grues reviennent pour démolir les maisons. » Michel Rioussset est sur le qui-vive, tout comme de nombreux voisins. Quatre maisons protégées dans le plan local d'urbanisme (PLU), situées quai de la Marne, sont selon eux menacées de destruction.

Le président de l'Association de sauvegarde de l'environnement de Polangis (Asep) a déposé un recours en référé auprès du tribunal de grande instance de Créteil et du tribunal administratif de Melun ainsi que trois recours gracieux auprès de la mairie contre deux permis de démolir et un permis de construire.

La société Orpea, spécialisée dans les maisons médicalisées, souhaite agrandir une résidence pour personnes âgées qu'elle gère déjà sur place.

**« Ces permis sont truffés d'irrégularités »**

« Ces permis sont truffés d'irrégularités : il y a eu des erreurs dans les numéros de rue et ils ne tiennent pas compte du plan local d'urbanisme de la ville, déplore Michel Rioussset. Le texte, approuvé le 19 décembre 2007 par le conseil municipal, protège quatre pavillons datant de la fin du XIX e siècle... Problème : les permis ont été accordés le 18 janvier, sous l'ancien plan d'occupation des sols (POS), un jour avant l'entrée en vigueur du PLU. Le 26 février, les voisins découvrent des grues en train d'attaquer des maisons. Affolé, le voisinage se mobilise et fait arrêter le chantier. Trop tard. Des toitures ainsi que des fenêtres sont endommagées. Elles sont aujourd'hui bâchées afin d'éviter une inondation.

« Il n'y aura pas de grue pour l'instant, calme Georges Nérin, adjoint au maire chargé de l'urbanisme jusqu'à vendredi. Je reconnais que l'on s'est trompé dans la numérotation, mais on a rectifié les erreurs. » L'adjoint se pose en défenseur des emplois : « Si Orpea ne fait pas ces travaux, la société partira, explique-t-il. L'agrandissement va permettre de gagner trente emplois environ, qui s'ajouteront à la soixantaine existant. Ça n'est pas rien ! » Réplique du président de l'Asep : « Nous ne sommes pas contre les travaux, mais on pourrait trouver un moyen d'étendre sans détruire ces maisons. » Chez Orpea, on précise que « la direction n'a pas encore statué ».

A.-L.A.

Le Parisien , mercredi 19 mars 2008



JOINVILLE-LE-PONT, LE 12 MARS. Certaines des maisons menacées de démolition, pourtant protégées par le plan local d'urbanisme de la commune, ont déjà été endommagées par des grues. LP/A.-L. A.

 Imprimer | Fermer la fenêtre 

Droits de reproduction et de diffusion réservés © **Le Parisien 2005**